



# Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

## JARDINIER PAYSAGISTE



*Cultive tes compétences, récolte ton avenir : deviens Jardinier Paysagiste !*

**RNCP 24928**  
**Formation Niveau 3**  
**(Contrat Apprentissage)**

**Taux de réussite :**  
71% Validation totale du diplôme  
17% Validation de blocs de compétences

**Taux d'insertion à 6 mois :**  
25%

**Taux de poursuite d'études :**  
58%

**Taux d'appréciation des bénéficiaires :**  
91%

*Données session 2023*

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

**Idéalement situé**, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat** et d'un **service restauration**.

### Point +

- Des **infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages ainsi que le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**Référente inclusion :** Mme MONTERO Sandrine - [sandrine.montero@educagri.fr](mailto:sandrine.montero@educagri.fr)



## PRÉSENTATION

& objectifs de la formation

Cette formation prépare les futurs ouvriers polyvalents du paysage.

Le salarié du paysage :

- Exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique
- Assure les activités liées à l'entretien et à la mise en place d'ouvrages et de végétaux
- Utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'entreprise.

**Objectifs de la formation :**

- Mise en place d'ouvrages et de végétaux
- Entretien d'espaces
- paysagers et/ou naturels
- Maintenance des matériels
- Communication en situation professionnelle



## PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'admission

- **Formation Apprentissage :** avoir entre 16 et 30 ans ou plus en cas de reconnaissance de travailleur handicapé et répondre aux conditions des prérequis.  
Possibilité d'intégrer la formation à 15 ans après une classe de 3ème.

**Préinscriptions en ligne** - Entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du centre de formation

**Inscription définitive :** avoir signé un contrat en alternance avec un employeur pour confirmer son inscription au CFA ou avoir un accord de financement de la formation.



## QUALITES REQUISES

& prérequis

**Qualités requises :** Avoir un goût pour le travail en plein air, les espaces verts, les plantes et le relationnel avec le client.



## DÉBOUCHÉS & poursuite d'études

### Type d'emplois accessibles :

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste/des espaces verts
- Aide-jardinier
- Manœuvre des espaces verts
- Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

**Poursuite d'études possibles :** BP Aménagements Paysagers et Bac Pro Aménagements paysagers.



## CONTENUS DE FORMATION & blocs de compétences

7 blocs de compétences composent cette formation et permettent d'aborder les thématiques suivantes :

- Communication orale et écrite en entreprise
- Mathématiques et informatique en entreprise
- Prévention des risques physiques en entreprise
- Entretien des végétaux (tonte, taille, débroussaillage, etc...)
- Entretien des infrastructures (entretien des terrasses bois, les allées, murets, etc...)
- Implantation des végétaux (plantation et/ou semis)
- Implantation des infrastructures (allées, murets, terrasses, etc...)
- Entretien et maintenance des matériels

**Les + de la formation :** Installation et entretien d'un réseau d'arrosage



## MODALITÉS D'ÉVALUATION & validation de bloc(s) de compétences

Epreuves d'examen tout au long de la formation organisées par l'équipe pédagogique du centre.

Tous les blocs de compétences font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

La formation n'est pas organisée pour valider les blocs de compétences indépendamment les uns des autres.

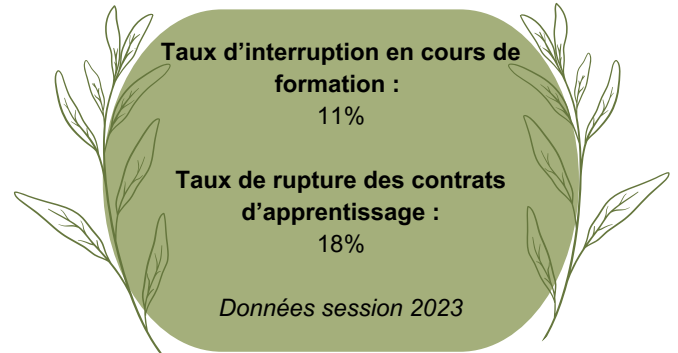
Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture via les jurys d'examen organisés par le service régional.



## FORMATION

**Alternance :** 805 heures sur 2 ans dont 11 semaines de formation en centre en première année et 12 semaines de formation en centre en seconde année.

Formation de septembre à juin - 100% en présentiel



## TARIFS

### Financement & rémunération

#### Tarifs de Formation :

- 5 985€/an entreprises secteur privé
- 5 100€/an entreprises secteur public

#### Modalités de financement :

- Apprentissage : **Gratuité pour l'apprenti** car prise en charge OPCO et entreprise
- Contrat de professionnalisation : Prise en charge OPCO et entreprise (*possible reste à charge pour l'apprenant*)

#### Informations rémunération :

- Rémunération des apprentis : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
- Rémunération du contrat de professionnalisation : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>

PRÉINSCRIVEZ-VOUS

En scannant ce QR Code



Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI  
[laurine.morgavi@educagri.fr](mailto:laurine.morgavi@educagri.fr)

Mise à jour le 04 décembre 2024 - Fiche RNCP valable jusqu'au 31.12.2028